

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 juin 2023**

Objet : Comité consultatif du marché forain

Rapporteur : Madame Céleste MESSINA

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>23-06-2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, Le 30 juin à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>23-06-2023</p>	<p>Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Frédérique SARRAU, M. Stéphane TOUVET, Mme Annie SAINSILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, Mme Véronique HUYNH, M. Frank MARQUET, M. Hervé WIOLAND, Mme Juliette ESPINOS, Mme Lorraine WEISS, Mme Françoise GAULIER, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 21</p> <p>VOTANTS : 18</p>	<p>Excusés représentés : Madame Isabelle BOURGEONNIER donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Madame Elisabeth VERLY donne pouvoir à Madame Annie SAINSILY Madame Maguy RAGOT-VILLARD donne pouvoir à Monsieur Bernard MILLION-ROUSSEAU Monsieur Bruno GUILLON donne pouvoir à Madame MESSINA- DOMINIONI Monsieur Christian GASQ donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Pierrette MAZERY donne pouvoir à Madame Frédérique SARRAU Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER Monsieur Rémy JOURDAN donne pouvoir à Madame Véronique HUYNH</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>05-07-2023</p>	<p>Absents :</p>

Accusé de réception de la préfecture désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.
078-217801174-20230706-2023-06-30-09-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

2023-06-30/09 COMITE CONSULTATIF DU MARCHÉ FORAIN

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-2 alinéa 3 et L2224-18,

Vu l'article Article L2143-2 relatif à la création de comités consultatifs,

Vu la circulaire 77-507 du 30 novembre 1977 du Ministre de l'Intérieur relative à l'exercice du commerce ambulancier sur les dépendances du domaine public,

Vu la décision du Maire n°22-131 relative au contrat de prestation de gestion de marché d'approvisionnement de la ville de Buc,

Considérant que la mise en place d'une instance consultative est fondamentale pour le bon fonctionnement et la gestion du marché forain,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Madame Céleste MESSINA,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE DES VOTANTS,

Mme Françoise GAULIER, M. Rémy JOURDAN, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Lorraine WEISS, Mme Catherine LE DANTEC, M. Stéphane VIELLE, Mme Véronique HUYNH, Mme Pierrette MAZERY, Madame Frédérique SARRAU, M. Frank MARQUET, s'abstenant

DECIDE :

- **D'approuver** la nouvelle composition du comité consultatif du marché forain, comme suit :
 - o 4 commerçants non sédentaires, abonnés du marché et élus pour 2 ans
 - o 1 représentant de l'association des commerçants de la place du marché quand elle sera constituée
 - o 3 Bucois fréquentant le marché
 - o 4 membres de la municipalité désignés par le Conseil municipal
 - o 1 agent de la ville en charge de la gestion administrative du dossier
 - o 1 représentant du prestataire et le régisseur placier (ou son suppléant)
 - o 1 représentant de la Chambre des métiers et de l'artisanat pour les artisans

- **De désigner** quatre membres du Conseil municipal

Au titre des représentants du conseil municipal :

M. Stéphane GRASSET, MAIRE
Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI
M. Dejan STANKOVIC
Mme Catherine Le DANTEC

Accusé de réception en préfecture 078-217801174-20230706-2023-06-30-09-DE Date de télétransmission : 06/07/2023 Date de réception préfecture : 06/07/2023
--

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 06/07/2023
Rendu exécutoire le : 06/07/2023



Buc, le 5 juillet 2023

Le Secrétaire de séance
Mme Elisabeth MORELLI.

Le Maire
Stéphane GRASSET

Quell

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20230706-2023-06-30-09-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20230706-2023-06-30-09-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Acte à classer

2023-06-30-09

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-07-06T16-47-46.02 (MI246223029)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20230706-2023-06-30-09-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Comité consultatif du marché forain

Date de décision : 06/07/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-06-30-09 Comite consultatif du
marche forain.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/07/23 à 16:39

Par [BORDIER Frederic](#)

Demande de signature

Date 06/07/23 à 16:39

Par [BORDIER Frederic](#)

Signé

Date 06/07/23 à 16:47

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 06/07/23 à 16:47

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 06/07/23 à 17:13

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 6 juillet 2023 17:14
À: dgs-fast
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2023-06-30-09

' : . Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2023-06-30-09, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20230706-2023-06-30-09-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2023-06-30-09

Objet : Comité consultatif du marché forain

Date de décision : 06/07/2023

Date de transmission : 06/07/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.3. Designation de représentants

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>